



VERSAILLES

Compte rendu de la réunion du Conseil de quartier des chantiers Le 16/09/2021 à partir de 20h

Cette réunion a eu lieu en présentiel dans le réfectoire de l'école EDME FREMY et co-dirigée par :

- Pierre-Henri DURAND-DELACRE, Président du Conseil de quartier des Chantiers ;
- Wenceslas NOURRY, Vice-président du Conseil de quartier des Chantiers, Conseiller municipal.

Et en présence :

- d'Emmanuel LION, Maire-Adjoint, délégué à la voirie et aux mobilités,
- d'Emmanuelle de CREPY, Maire-Adjoint, déléguée à la culture et à la concertation ;
- et des 21 conseillers et élus présents (liste d'émargements à disposition), 8 s'étant excusés.

En introduction, le président exprime sa satisfaction de faire enfin la connaissance de tous les présents et indique un certain nombre de démissions pour raison professionnelle et/ou de déménagement. La procédure de remplacement devra certainement attendre la mi-mandat pour de nouvelles nominations, sauf pour les associations.

Démissionnaires: Romaric BOUVET, Kamel MAHI, Stéphanie PETIMANGIN, Thomas GAUTIER, Jean-Charles CAMPISCIANO.

1/ Présentation par le service technique de la voirie du projet d'aménagement de la rue des États-Généraux (ci-joint)

Pour mémoire, cet aménagement est demandé depuis au moins deux mandats par les conseils de quartier précédents.

A ce jour, ce projet est enfin financé : 3,6 M€ TTC dont 2,4 à la charge de la Ville, le reste étant réparti entre le Plan Vélo Région (150 K€), le Plan Vert Région (250 K€) et une dotation de soutien à l'investissement (600 K€).

La commission VEPE (Voirie, Espaces Publics et Environnement) s'est réunie le 07 septembre 2021 à 18h en salle St Exupéry à la mairie de Versailles afin que soient présentées les propositions d'aménagement par les services techniques municipaux, la problématique principale étant le positionnement de la voie vélo (bande cyclable sur chaussée ou piste cyclable sur trottoir). A l'unanimité, le choix des membres de la commission s'est porté sur la solution des pistes cyclables avec un aménagement urbain sécurisé et une valorisation esthétique et qualitative.

Cette proposition retenue a été exposée en séance ce jour par Eric ROUSSET et Céline DEFONTAINE du service aménagements urbains de la DDAU (Direction des Déplacements et des Aménagements Urbains) de la ville, en présence de Cécile GAMBELIN, nouvelle directrice générale des services techniques de Versailles.

Cabinet du Maire

Affaire suivie par : Pierre-Henri Durand-Delacre et Wenceslas Nourry

Tél. : 01 30 97 80 12 - Fax : 01 30 97 80 11

Hôtel de Ville - 4, avenue de Paris R.P. 1144 - 78011 Versailles Cedex

www.versailles.fr

La présentation a porté sur :

- ✓ l'état des lieux diagnostic ;
- ✓ le stationnement ;
- ✓ le trafic ;
- ✓ les comptages vélos et piétons (18 mai 2021) ;
- ✓ les objectifs de l'aménagement ;
- ✓ la proposition d'aménagement retenue par la commission VEPE (pistes cyclables) avec vision des différents tronçons, bilans, avantages/inconvénients des pistes cyclables, phasage et planning travaux :
 - études concertation jusqu'à fin 2021,
 - travaux réseaux : de janvier à juin 2022,
 - travaux d'aménagement tranche 1 : de juillet 2022 à avril 2023,
 - travaux d'aménagement tranche 2 : de mai 2023 à février 2024,Soit 26 mois par phases à compter de janvier 2022.

Les points mis en avant pour le choix de l'aménagement avec pistes cyclables sont : la sécurité des vélos vis-à-vis des voitures, le centrage des arbres vers la voirie pour laisser plus de lumière aux façades, un minimum de réseaux à bouger, un coût plus supportable, l'utilisation dédiée aux familles et enfants, la gêne actuelle causée par le stationnement intempestif des camions de livraison sur la bande cyclable.

Emmanuelle de CREPY précise que le fait d'arborer cette rue aura le mérite d'être esthétique dans sa perspective, de participer à la baisse des températures en période estivale et à un apaisement des flux en zone urbaine.

Cécile GAMBELIN en profite pour faire un appel aux riverains. En effet, il est prévu un éclairage de la rue par des luminaires sur consoles apposées sur les façades et non des luminaires sur candélabres sur la chaussée, afin de limiter le mobilier urbain. Un accord des propriétaires sera donc nécessaire.

Restent différents points à éclaircir s'agissant du stationnement, sujet sensible pour le quartier.

Aussi, le président demande aux services techniques d'étudier le positionnement des arrêts de bus afin d'en diminuer, si possible, le nombre et de vérifier les autorisations d'occupation du domaine public auprès des commerçants, ces remarques ayant pour but de maintenir le plus grand nombre de places de stationnement.

Echanges :

- la question des places de stationnement occupées par les sociétés de location de voiture et d'utilitaires, donc non disponibles pour les résidents est posée. Emmanuel LION a rencontré leurs représentants et un dialogue s'est instauré pour trouver des solutions, notamment pour le stationnement de leurs flottes dans le parking des Chantiers. La pédagogie vis-à-vis d'eux doit être poursuivie ;
- dans le but de ne pas casser la dynamique de l'installation de nouveaux commerçants dans le quartier, il est très important que le stationnement soit disponible pour les fournisseurs et clients. De même, l'utilisation du vélo induit la mise en avant de la zone de chalandise par son accessibilité ; il est donc demandé la mise en place de stationnement deux roues ;
- enfin, il est demandé la possibilité d'installation de quelques bancs sur le parcours pour les personnes âgées.

Le vice-président du Conseil précise que ces sujets seront travaillés et portés par les commissions LSA (Lien Social et Animation) et VEPE, au vu de leur transversalité (animation et voirie).

Pour conclure sur le projet, le président du Conseil rappelle qu'il y a une douzaine d'années, la rue des Chantiers a bénéficié de travaux d'embellissement et que personne ne doit se sentir lésé.

2/ Présentation par Gonzague GEORGE, gérant de la nouvelle librairie du 22 rue des Etats-Généraux et des animations prévues pour l'accueil d'un large public

- librairie qui a vocation à sauver des livres destinés à la destruction ;
- ouvrages rachetés à petits prix et revendus 30 à 80 % moins cher pour favoriser l'accès à la culture pour tous (il y a d'autres choix que spécialité jeunesse) ;
- service de proximité pour l'achat de livres neufs de qualité à petits prix, en passant par des grossistes et éditeurs ;
- lancement d'une conteuse professionnelle pour les enfants de 3 à 6 ans au sein de la librairie

Projets :

- équipement de la librairie par le prêt temporaire d'un robot imprimeur GUTENBERG ONE (édition en quelques minutes de l'ouvrage). Point fort en terme d'animation ;
- développement des séances de dédicaces ;
- mise en place d'ouvertures nocturnes ;
- photophore par saison dans la vitrine.

Gonzague GEORGE demande la possibilité d'installer des rangements extérieurs (style bacs) dimensionnés par rapport au trottoir. Pour cela, il doit s'adresser à l'adjointe déléguée au commerce. Le président du conseil demande s'il est prévu une étagère papeterie. Gonzague GEORGE va étudier cette demande.

3/ Programme à valider du prochain conseil de quartier et des prochaines commissions

Les dates arrêtées sont :

- **prochaine réunion du Conseil de quartier** : le jeudi 25/11 de 20h à 22h
- **commissions LSA (lien social et animation)** : depuis le CQ, un doodle a été envoyé aux membres qui a permis d'arrêter la date du mercredi 6/10 de 18h30 à 20h30. La date suivante sera le mardi 14/12 de 18h30 à 20h30
- **commission Itinérante** : le samedi 16/10 de 10h à 12h : le parcours proposé pourrait être celui de nos projets d'aménagement principaux (rue des EG / Maison Poincaré / Pont des Chantiers / Future Maison de quartier et stade des Chantiers)
- **commission VEPE (voirie, espaces publics et environnement)** : le mardi 16/11 de 18h30 à 20h30

4/ Organisation des sous-commissions et validation de leur nomination (cf courriel du président du 13 juillet 2021)

Le rôle de ces sous-commissions est de permettre un travail en amont et proactif de conseillers spécialement impliqués dans une thématique définie, avant de faire remonter leurs réflexions et leurs propositions au président et vice-président afin d'en discuter au sein des commissions VEPE et/ou LSA puis de les faire valider en séances plénières du CQ après accord des élus concernés et/ou du Maire.

Après échange, il a été convenu de créer 4 sous-commissions :

- Sous-commission « Parking et stationnements » : David DUROUCHOUX, Jacques MERLE et Wenceslas NOURRY ;
- Sous-commission « Continuité des activités sportives et jeux d'enfants » : Sabine DEBAIN, Aurélien DAMOUR et Sabrina CHEMISE ;
Problématique de la suppression temporaire du square face à l'entrée principale rue des Chantiers, square côté chemin de fer vétuste et sale, réflexion et possibilité de déplacer les jeux, activités relatives aux écoles qui utilisent le stade (Edmé Frémy, Raymond Poincaré ...), parc accessible de proximité pour les enfants et parents.
- Sous-commission « Accompagnement du plan vélo » : Olivier VINCENT et Françoise DEVEMY ;
- Sous-commission « Fête de quartier / sentiment d'appartenance au quartier » : Sabine DEBAIN, Sylvie COBAT, Marie POURCHOT et Charlotte NICLAUSE, directrice de la Maison de quartier ;
Réelle volonté des habitants pour animer le quartier dont la place Raymond Poincaré (Food truck, marchés, ...).

Anne JACQMIN propose d'ajouter ultérieurement une sous-commission « lien avec les commerçants/entreprises » ?

Informations ajoutées à l'ordre du jour par le président du Conseil

- ✓ Une nouvelle antenne de l'association « **L'outil en main** » a été inaugurée le 15 septembre. Elle est installée dans les bungalows (mis à disposition par la Mairie) sur le côté du jardin des Etangs Gobert côté Nature et Découverte. La directrice est Béatrice BOUY ;
 - Cette association existe en France depuis 25 ans, par l'intermédiaire d'associations locales sur le modèle de franchise (200 antennes en France et seulement 1 à Paris et maintenant 1 à Versailles) ;
 - Il s'agit d'anciens artisans bénévoles qui initient les jeunes dès l'âge de 9 ans aux métiers manuels (plomberie, électricité, cuisine, couture, menuiserie ...) ;
 - Par la transmission aux jeunes générations d'un savoir-faire qui ne s'apprend pas dans les livres et de « l'amour du travail bien fait ».

Actuellement les responsables sont en recherche de bénévoles supplémentaires pour élargir le panel des activités et faire participer plus d'enfants aux ateliers des mercredis et samedis (voire ouverture aux adultes).

Charlotte NICLAUSE, directrice de la maison de quartier des chantiers est en attente de retours.

Article paru dans « Les Nouvelles de Versailles » et liens ci-joints

- ✓ Communiqué du 13 septembre 2021 sur la position de Cédric VILLANI, député de l'Essonne concernant la ligne 18 du Grand Paris Express (ci-joint)
- ✓ Article du maire de Versailles François de Mazières sur les projets de la Ville paru dans « Toutes les Nouvelles » le mercredi 1^{er} septembre 2021 (ci-joint)

Sujets ouverts

- ✓ En lien avec le manque de bibliothèque dans le quartier :
 - Qu'en est-il du projet des anciens locaux SNCF ? pourrait-on prévoir une bibliothèque ? ;
 - Bibliothèque, tiers-lieu, mise en avant du lien social ;
 - Partenariat cultures et bibliothèques de Richard Mique et de Notre-Dame – communication à faire ;
 - Existence d'une bibliothèque impasse des Gendarmes – communication à faire ;
 - Maison de quartier des Chantiers, boîte à livres - communication à faire ;
 - Réfléchir, en lien avec le nouveau libraire, à l'ouverture d'autres boîtes à livres.

- ✓ Prévoir la nomination d'un référent propreté.

La séance est levée à 22H05.

Prochaine réunion le jeudi 25/11/2021 de 20h à 22h.



L'Outil en Main

France

www.loutilenmain.fr

Liens vers 3 VIDEOS (consultables sur YouTube)
présentant le concept de L'Outil en Main :

HIER

<https://www.youtube.com/watch?v=YyhsnUH2GVg>

AUJOURD'HUI

<https://www.youtube.com/watch?v=8Wa8B6PAU6g>

DEMAIN

<https://www.youtube.com/watch?v=bdYYSJqfdX4>

Contacts : Tel. 03 25 73 74 83 - info@loutilenmain.fr

Siège Social : 12, avenue Marceau - 75008 PARIS Siège Administratif : 22, rue des Filles-Dieu - 10000 TROYES
L'Union des Associations L'Outil en Main, Association Loi 1901 - Siret : 430 198 671 00058

COMMUNIQUÉ

Position sur la ligne 18 du Grand Paris Express

Cédric Villani
Député de l'Essonne

Lundi 13 septembre 2021

La ligne 18 du Grand Paris Express est l'un des dossiers les plus sensibles de Paris-Saclay, elle s'est invitée dans tout mon mandat de député, depuis même la campagne législative. Elle a fait l'objet de débats ininterrompus depuis.

En ce qui concerne **la partie Est** de cette ligne (tronçon Orly-Saclay), j'ai plaidé à plusieurs reprises, avec nombre de collègues et d'élus et responsables locaux, **pour** sa construction rapide. Je maintiens cette position.

En revanche, pour **la partie Ouest** (soit le tronçon Saclay-Versailles), telle qu'elle est envisagée maintenant, j'ai réservé jusqu'à présent ma position. L'enquête publique qui vient de se clore, même si elle portait sur la mise en œuvre et non sur le principe de cette partie Ouest, m'en fournit l'occasion.

Au vu de la réticence générale que j'ai pu constater, tant chez les élus essonniers locaux que chez les habitants du Plateau, au vu de l'inquiétude persistante des agriculteurs, au vu des nombreuses contributions défavorables fournies lors de l'enquête publique, au vu de l'importance renforcée de la préservation des terres agricoles, au vu de l'enlisement de l'action publique sur ce tronçon très controversé, **j'appelle purement et simplement à l'abandon du tronçon Saclay-Versailles de la ligne 18.**

Je suis parfaitement conscient du besoin de transports plus aisés entre Saclay et le pôle de Versailles. Mais je suis convaincu que cela pourra se faire avec des technologies plus légères.

De plus amples détails sont donnés dans les pages qui suivent.

Contact :

David SAUSSOL

06.49.00.85.32

dsaussol.apcv@gmail.com

Prises de position passées

Je me suis exprimé publiquement à deux reprises sur la mise en œuvre de la ligne 18, en particulier pour regretter des retards considérables :

- communiqué conjoint¹ du 12 juillet 2017 avec Jean-Noël Barrot, député des Yvelines, et Amélie de Montchalin, à l'époque députée de l'Essonne ;
- lettre ouverte² au Président de la République, le 1er mars 2018, cosignée par Alain Aspect, Yves Bréchet, Catherine Bréchnignac, Patrick Couvreur, Albert Fert, Valérie Masson-Delmotte.

Depuis, il y a eu quantité de débats et éléments contradictoires mis en avant par les uns et les autres, plusieurs réaménagements du projet, et une enquête publique concernant l'opportunité d'une mise au sol de la partie Ouest de la ligne 18. Ce sujet s'est invité plusieurs fois dans les débats du Comité consultatif de l'Établissement d'aménagement Paris-Saclay, que je préside³.

Deux segments à bien distinguer

Dans mes prises de position passées comme actuelles, je fais **une distinction essentielle entre la partie Est et la partie Ouest de la ligne 18** (à l'Est ou à l'Ouest du CEA). Cette distinction est justifiée par :

- la différence de paysages, avec des champs importants à l'Ouest et des paysages bien plus urbanisés à l'Est ;
- la différence d'activités économiques, avec une agriculture forte à l'Ouest et un pôle de recherche et innovation à l'Est ;
- la différence de calendrier, avec un phasage prévu de la ligne 18 d'abord à l'Est (en cours), puis à l'Ouest (encore en phase d'enquête publique) ;
- la différence des statuts des débats au plan démocratique : tous les maires essonniers concernés par l'Est sont franchement partisans de la ligne 18, alors que tous les maires essonniers concernés par l'Ouest y sont opposés, ou hésitants, ou favorables du bout des lèvres. Cela reflète aussi des inquiétudes bien plus fortes de la part de la population à l'Ouest qu'à l'Est.

Pour rappel, notre communiqué conjoint jugeait bon de dire de la partie Ouest qu'elle « ne doit en aucun cas être envisagée en construction aérienne » ; quant à la tribune, elle n'abordait que la partie Est.

1 : <http://www.enterrezlemetro.fr/2017/11/communique-de-presse-mobilite-paris.html>

2 : Le Monde, 22 janvier 2018. Texte consultable sur <https://www.gpmetropole-infos.fr/cedric-villani-interpelle-president-sauver-ligne-18-grand-paris-express/>

3 : Séance du 18 décembre 2020 sur les Mobilités.

Ligne 18 Est

En cohérence avec mes prises de position passées, je continue à appeler de mes vœux **la réalisation rapide de la partie Est de la ligne 18**. Il s'agit ici d'éviter un engorgement complet du plateau de Paris-Saclay, de répondre à une demande pressante et constante du pôle universitaire et de tous les maires concernés, sans aucune exception à ma connaissance.

La croissance démographique sur le plateau de Saclay, attendue, est considérable. Cette croissance se fera avec ou sans la ligne 18, car elle dépend avant tout des capacités des grandes écoles et établissements – construits ou en cours de construction – sur le Plateau. Une amélioration des connexions avec le pôle de vie et d'habitation de Massy et Palaiseau, avec Paris aussi, est selon moi indispensable pour éviter un engorgement complet, une saturation encore plus grave par les véhicules individuels.

Ajoutons que les travaux de construction de cette ligne sont déjà en cours : le tunnelier entame le chantier dès aujourd'hui.

Ligne 18 Ouest

En revanche, au vu de l'évolution du dossier de l'enquête publique⁴, **j'appelle à l'abandon de la partie Ouest de la ligne 18**. Les raisons sont les suivantes :

- Le projet, vu et revu, ne correspond plus à ce que l'on pouvait espérer il y a quelques années. En 2017 j'avais reçu de la part du Président de la Société du Grand Paris (SGP), et d'élus locaux de haute responsabilité, l'assurance orale que ce tronçon Ouest pourrait se réaliser en souterrain. Or cette option souterraine est maintenant abandonnée. L'option aérienne a amplement montré ses inconvénients dans le débat public : ombre au sol, hectares urbanisés dans un territoire qui doit être protégé, graves nuisances pour le monde agricole local, nuisances sonores, entraves à la biodiversité (déjà sérieusement mise à mal). Enfin l'option au sol, même si elle est moins défigurante, apporte elle aussi de graves nuisances au Plateau, surtout quand elle est combinée au projet de doublement de la RD36 et aux diverses voies dédiées. L'ensemble de voies ainsi formé atteindrait quelque 70 mètres de largeur !? Autrement dit, le Plateau serait réellement coupé en deux, et cette coupure partagerait même certaines exploitations agricoles.

4 : Les conclusions de l'enquête publique ne sont pas encore connues, mais on peut consulter les nombreuses contributions qui ont été déposées par de nombreux acteurs : https://www.enquetes-publiques.com/Enquetes_WEB/FR/EP21116/Accueil.awp

- Malgré les années de débat, la confiance de la population n'a pas été conquise. Le limogeage (injustifié à mes yeux) de Thierry Dallard⁵ n'a certes pas contribué à permettre l'établissement de dialogues sur le temps long ; et il s'agissait là du quatrième limogeage consécutif du Président de la SGP. Le dialogue avec les agriculteurs, en particulier, s'est enlisé malgré des demandes et propositions constructives (mise en tranchée) qui ont été écartées. Le périmètre trop réduit de l'enquête publique a renforcé encore la méfiance des acteurs locaux, qui au reste se sont massivement exprimés contre le tronçon ouest de la ligne 18. L'établissement public d'aménagement Paris-Saclay (EPAPS), la SGP ont multiplié les tentatives de sauver la mise en proposant de nombreux aménagements : je reconnais leurs efforts méritoires, mais l'impact de ces solutions reste insatisfaisant pour les principaux intéressés, comme en a témoigné la réunion de concertation du 2 juillet 2021. Au final, la confiance est durablement rompue et je ne crois plus en la possibilité de modifier à nouveau le projet pour le rendre acceptable.

- Même si le gouvernement a multiplié, ces dernières années, les déclarations sur sa volonté de préserver la Zone de protection naturelle, agricole et forestière, sa sincérité doit être mise en doute. Aucune déclaration apaisante ne pourra effacer l'insoutenable légèreté avec laquelle le gouvernement a balayé les initiatives parlementaires, dues à Aurélien Taché et à moi-même⁶, visant à renforcer le statut de ZPNAF et à l'étendre.

- La partie ouest de la ligne 18 n'a toujours pas démontré son importance ; des associations, des collectifs citoyens, des personnalités ont régulièrement remis en cause, arguments à l'appui, son utilité⁷ ; ils n'ont reçu à ce jour que de très partielles réponses. Cette contestation culmine avec la contribution du collectif COLOS à l'enquête publique, document long et argumenté⁸. L'État insiste sur l'importance de relier, sur le long terme, les pôles d'innovation les plus visibles en Essonne et dans les Yvelines : l'argument n'est guère convaincant car les déplacements entre pôles d'emploi (par opposition aux déplacements entre pôles d'habitation et d'emploi) ne constituent que 3 % des flux totaux⁹. Les flux associés ne justifient aucunement un métro¹⁰ et pourraient s'accommoder par exemple d'un bus sur voie dédiée.

5 : <https://www.contexte.com/pouvoirs/actualite/128361.html?> ; <http://www.emhditions.com/article.php?news=230>

6 : Amendements n° 4154 et 1316 du Projet de loi Lutte contre le dérèglement climatique. Rejet en Hémicycle sans le moindre commentaire.

7 : Voir le billet de COLOS <http://www.colos.info/actualites/grand-paris/140-ligne-18-la-nocivite-du-troncon-saclay-ver-sailles> ou la tribune <https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/300421/grand-paris-et-nouvelles-lignes-de-transport-lettre-ouverte-aux-autorites>

8 : Contribution de COLOS à l'enquête publique modificative sur la ligne 18 de juin-juillet 2021, 27 juillet 2021, <https://www.colos.info/images/doc/EP%20L18%202021%20-%20avis%20COLOS.pdf>

9 : Source : Enquête Globale Transports 2010.

10 : On pourrait en outre argumenter qu'une nouvelle liaison entre pôles d'emploi inciterait à des déplacements domicile-travail de plus grande ampleur, ce dont l'Île-de-France n'a pas besoin.

- Enfin, on ne saurait faire abstraction du contexte de crise environnementale encore plus aiguë, de la tension et de l'attention publique portée ces dernières années sur le problème des terres arables et de l'artificialisation des sols¹¹. Dans ce contexte de tension extraordinaire, renforcée par les événements météorologiques récents, l'arbitrage entre l'enjeu certain de la préservation des sols et l'enjeu incertain de la connexion des centres d'innovation peu joints, doit tourner résolument à l'avantage de la préservation. La mise en place d'un mode de transport plus léger pour la connexion à l'ouest, si elle peut apporter un confort légèrement moindre aux passagers, ne sera certainement pas de nature à entraîner une congestion.

D'autres personnalités publiques ont exprimé la même position : je pense notamment à Valérie Masson-Delmotte, qui était cosignataire avec moi de la lettre ouverte en faveur de la ligne 18 Est, mais a depuis exprimé ses vifs doutes envers le projet actuel de la ligne 18 Ouest¹². Il en va de même de Jean-Marc Jancovici¹³, également membre du Haut Conseil pour le Climat, qui est sur une position encore plus radicale.

L'Université Paris-Saclay a exprimé son souhait d'avoir une liaison vers Versailles Saint-Quentin, qui lui est rattachée¹⁴ : ce souhait légitime pourra se faire par d'autres moyens moins lourds qu'une ligne du Grand Paris Express.

En complément

Pour abandonner le tronçon ouest de la ligne 18, il faudra modifier le « schéma d'ensemble » du Grand Paris Express. Jusqu'à présent, les gouvernements successifs s'y sont refusé, sans doute pour éviter un effet « boîte de Pandore ». Mais dans le cas qui nous préoccupe, où l'on discute d'une possible atteinte majeure et durable à un territoire emblématique d'agriculture, la complexité administrative et politique ne saurait être une excuse recevable. Cela vaut aussi, bien sûr, pour le triangle de Gonesse, où la position de la gare devrait être revue.

Plus que jamais, dans une telle situation où des terres agricoles précieuses sont en proximité immédiate d'une zone de développement, le statut protecteur doit être renforcé. Ici l'urgence écologique voit un cas d'application concret et emblématique.

11 : Voir avis du CESE par Allain Bougrain-Dubourg et Pascal Férey, « Bilan de la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages », septembre 2020 : <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/276344.pdf>

12 : Communication personnelle, le 7 juillet 2021

13 : Cité dans <https://www.la-croix.com/Debats/Arretons-le-cocide-plateau-Saclay-metro-deficitaire-inutile-de-passe-2021-07-26-1201167979>.

14 : Contribution à l'enquête publique du 26 juillet 2021 de l'Université Paris-Saclay.

En l'occurrence la Zone de protection naturelle, agricole et forestière apporte une réelle plus-value, souvent sous-estimée à tort : voir les comptes rendus du Comité consultatif Paris-Saclay¹⁵. Pour autant il y a encore des progrès à effectuer, et à cet égard, je maintiens la position que j'avais exprimée au Parlement : mention de la charte et du comité d'animation dans la loi ; généralisation du statut de ZPNAF à d'autres territoires à protéger, comme le site du triangle de Gonesse mais aussi beaucoup d'autres en France. Le statut de Zone à protéger (ZAP), bien moins protecteur, ne peut être une réponse satisfaisante à l'urgence de préservation des terres agricoles.

Le pôle universitaire de Paris-Saclay a besoin d'être rassuré et entendu sur l'offre de transport dont il bénéficiera, et la cohérence des différentes composantes de son campus. Cela concerne aussi bien la liaison Plateau-vallée, que la connexion avec l'Université Versailles-Saint-Quentin. Acter la fin du projet de ligne 18 Ouest du Grand Paris Express permettra de travailler spécifiquement sur ces enjeux tout en évitant les polémiques.

À cet égard, il faut rappeler que la ligne 18 Est laisse quantité de problèmes de transport en suspens à l'est du CEA – liaison plateau-vallée (axes nord-sud), projets de téléphérique, désenclavement des Ulis et particulièrement de la ZAC Courtaboeuf. Sur tous ces domaines, aucun progrès n'a été réalisé, même en plan, depuis de longues années. Au contraire, on a assisté à un blocage systématique des propositions, sans que des solutions alternatives n'émergent. Il ne fait aucun doute pour moi que le débat sur la ligne 18 a participé à étouffer ces autres problèmes. Il est donc temps de clore le débat de la ligne 18 Ouest et de s'atteler à la résolution de ces autres sujets bien plus urgents.

Projet d'aménagement de la Rue des ETATS GENERAUX

Diagnostics et Proposition d'Aménagement

Conseil de Quartier Chantiers 16 sept.2021

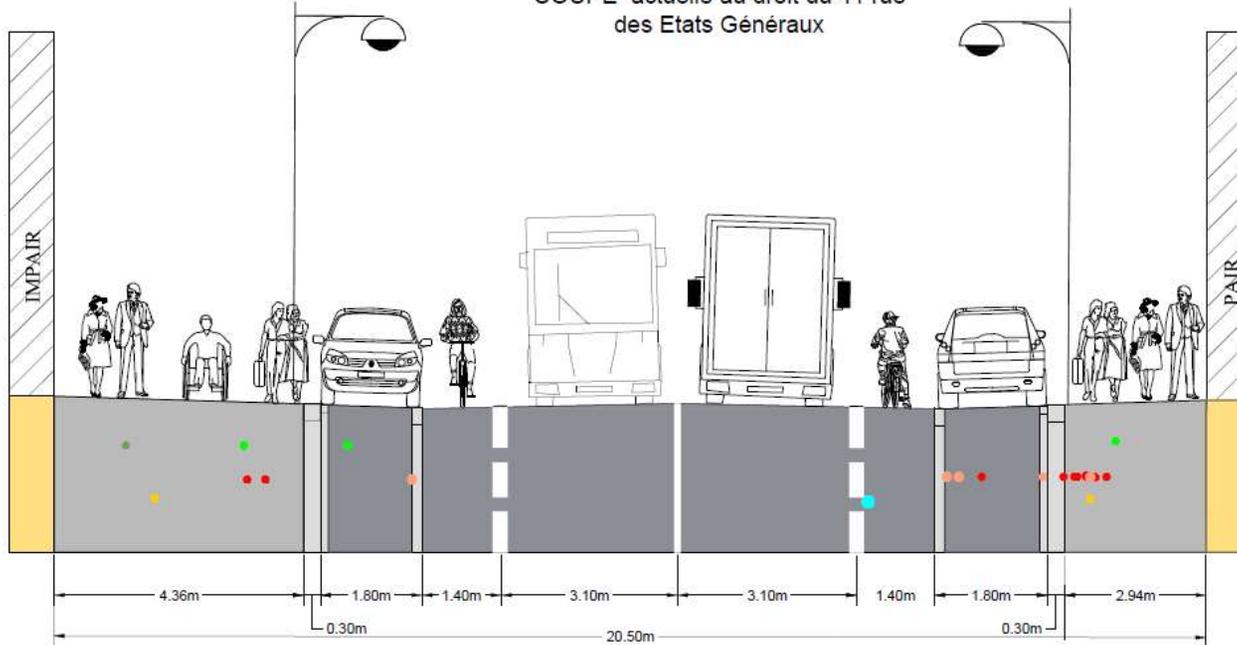
PROFIL ACTUEL

ACTUEL



Trottoir de largeur variable
Stationnement
Bande cyclable sur chaussée
2 x 1 voie de circulation
Bande cyclable
Stationnement

COUPE actuelle au droit du 41 rue
des États Généraux



La zone d'étude est située sur un axe d'entrée de ville majeur reliant l'Avenue de Paris à l'A86. C'est également un maillon urbain des liaisons intercommunales via RD.

L'axe Etats Généraux – Chantiers est la colonne vertébrale du quartier des Chantiers car il dessert son cœur névralgique, le pôle d'échanges multimodal des Chantiers, et articule les voies locales qui s'y greffent.



STATIONNEMENT

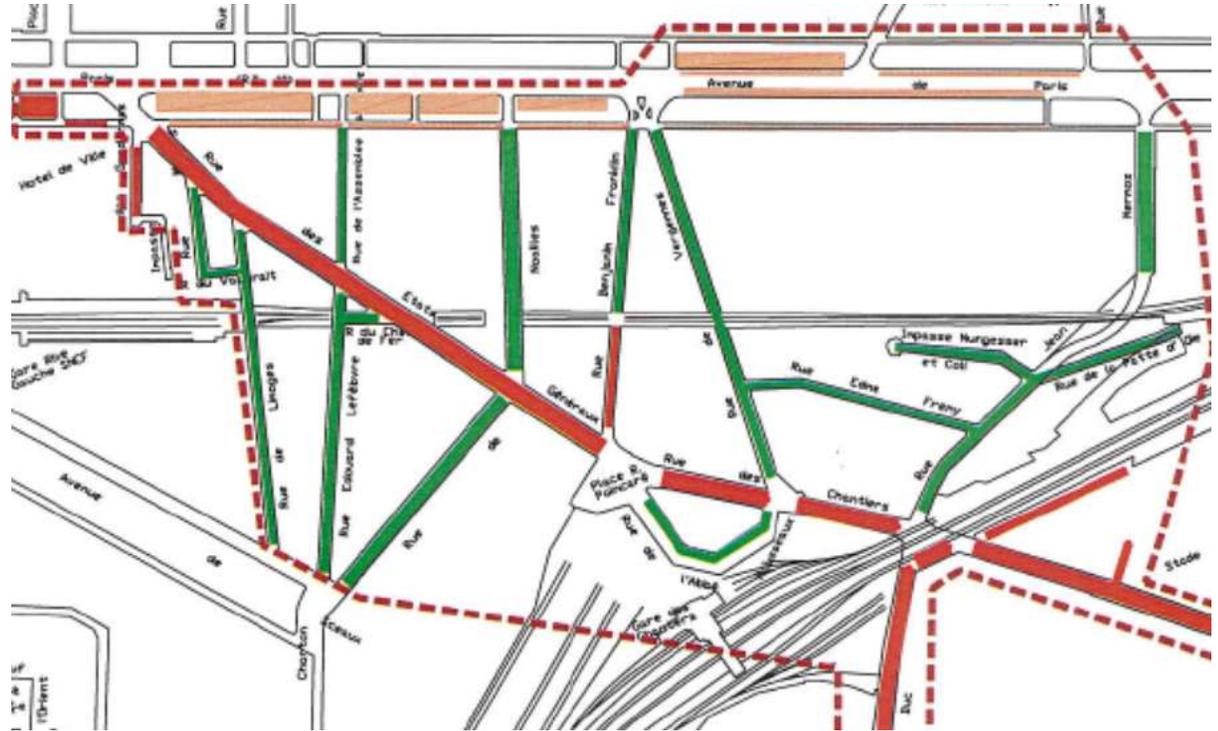
DIAGNOSTIC

L'axe Etats Généraux – Chantiers est réglementé en stationnement payant et inclus dans la zone rouge.

La vocation commerçante et établissements assimilés (restaurant, agences bancaires, immobilières, d'interim...) implique un besoin de rotation des véhicules en stationnement ainsi qu'une offre déclinée en fonction des besoins : livraisons, transport de fonds, deux-roues, PMR, dépose-minute...

Quant à la vocation résidentielle, l'offre de stationnement se situe dans les voies adjacentes classées en zone verte, ouvertes aux abonnés résidents.

L'ouverture du parking des Chantiers (400 places) constitue une nouvelle offre pour le quartier.



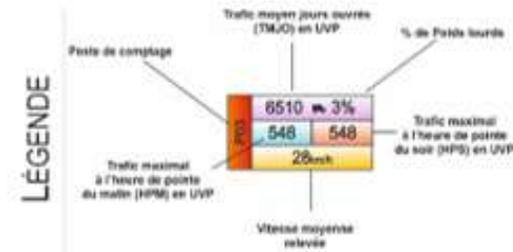
ABONNEMENTS*			
Par prélèvement	Mensuel	Trimestre	Annuel
Permanent VL	125,00 €	340,00 €	1 200,00 €
Permanent Mobilité TEC** 5j/7*	40,00 €	108,00 €	388,80 €
Permanent Moto	70,00 €	170,00 €	650,00 €
Permanent Vélo	5,00 €	10,00 €	35,00 €
Nuit + WE VL	70,00 €	170,00 €	610,00 €
Nuit + WE Moto	39,00 €	114,00 €	412,00 €

	EG	Chantiers
VL	51	23
15 min	6	2
PMR	4	1
Livraison	7	3
Motos	9	15
Transport de fonds	3	0
Dépose minute	0	1

Comptages VL :

Le trafic de l'axe Pont Colbert-Chantiers-Etats Généraux varie sur le principe d'une pénétrante urbaine, en se chargeant progressivement vers l'A86/N12.

En septembre 2019, un changement du plan de circulation a impacté la place des Francine, et les rues de Vergennes et Franklin.

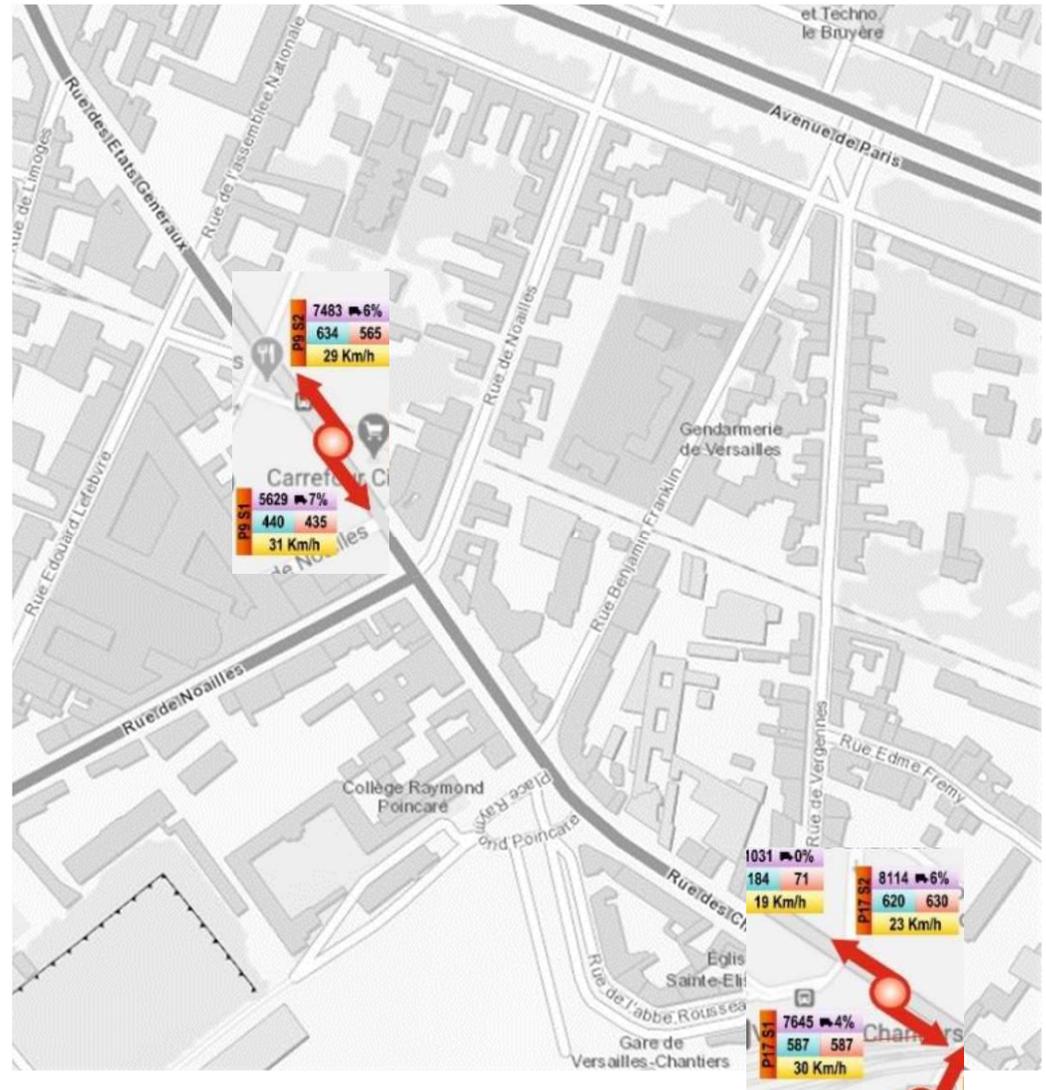


Comptages octobre 2020

HPM : heure de pointe du matin

HPS : heure de pointe du soir

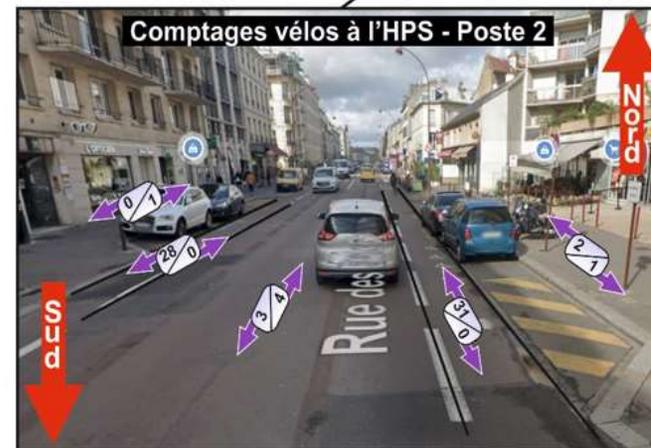
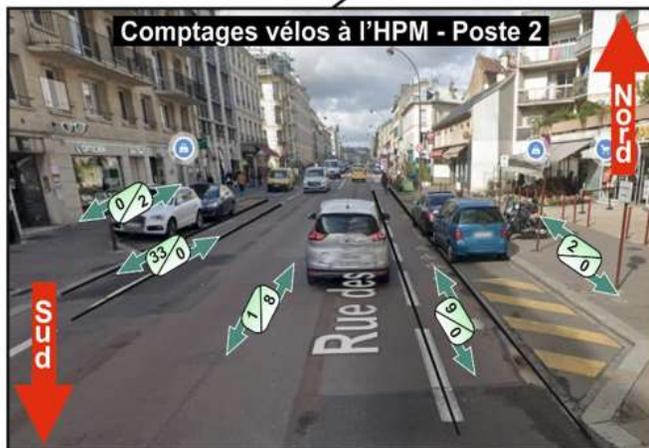
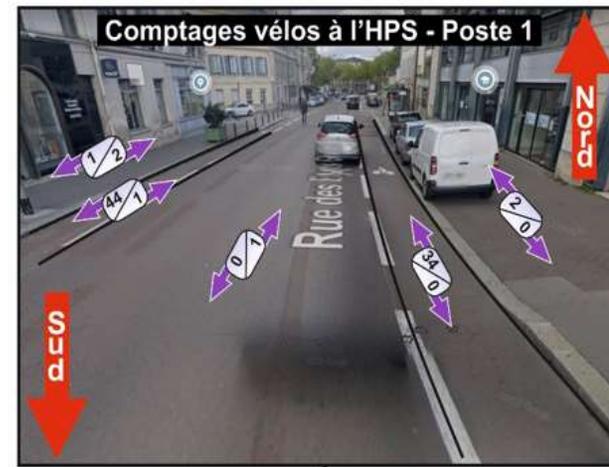
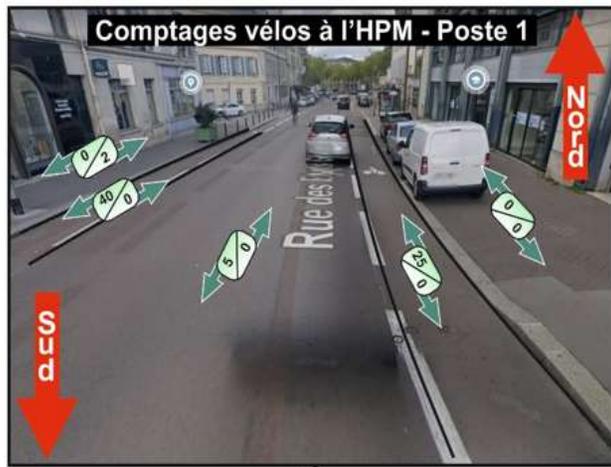
UVP : unités de véhicules particuliers



Comptages vélos :

- Les comptages de cyclistes réalisés ces 3 dernières années rue des Etats Généraux (entre la rue de Noailles et la rue des Chantiers) révèlent :
- Une augmentation importante entre 2017 et 2019 du nombre de cyclistes (+25% le matin, +50% le soir)
 - Globalement davantage de cyclistes se dirigeant vers la gare le matin et le soir.
 - Une moyenne sur les 6 campagnes (printemps/automne de 2017 à 2019) de **67** cyclistes par heure dans les 2 sens
 - Ci-dessous, comptages réalisés le mardi 18 mai 2021

Synthèse des comptages vélos aux heures de pointe



COMPTAGES PIETONS

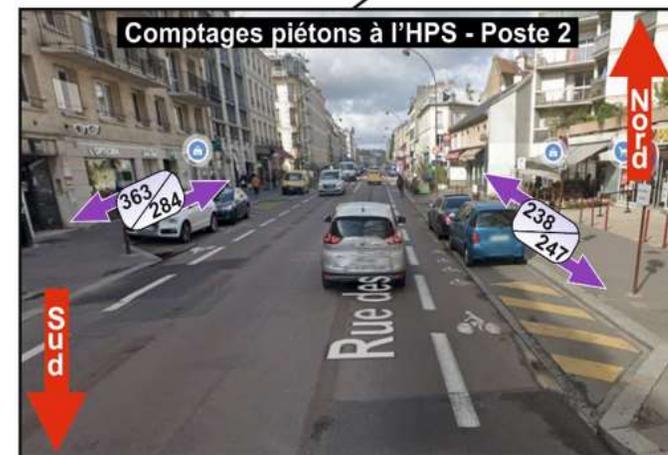
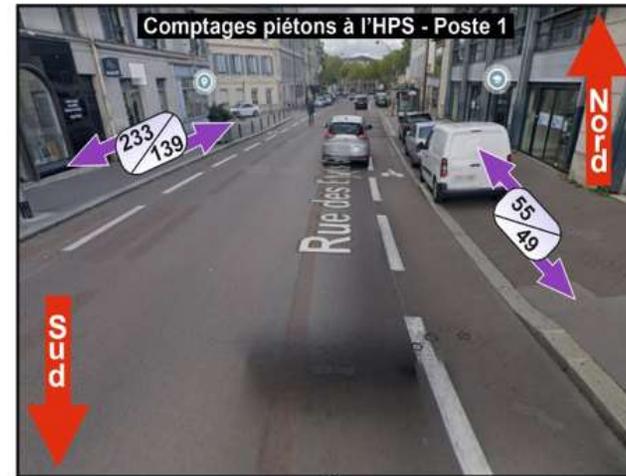
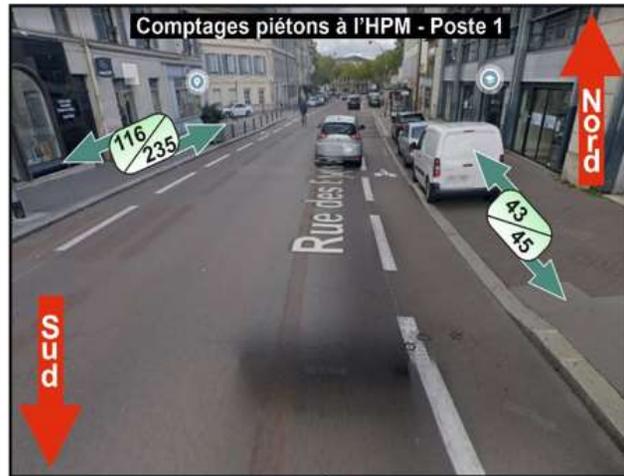
DIAGNOSTIC

Comptages piétons :

Les comptages de piétons réalisés le mardi 18 mai 2021 montrent :

- une utilisation beaucoup plus forte du trottoir pair.
- Globalement davantage de piétons se dirigeant vers la mairie le matin et vers la gare le soir.

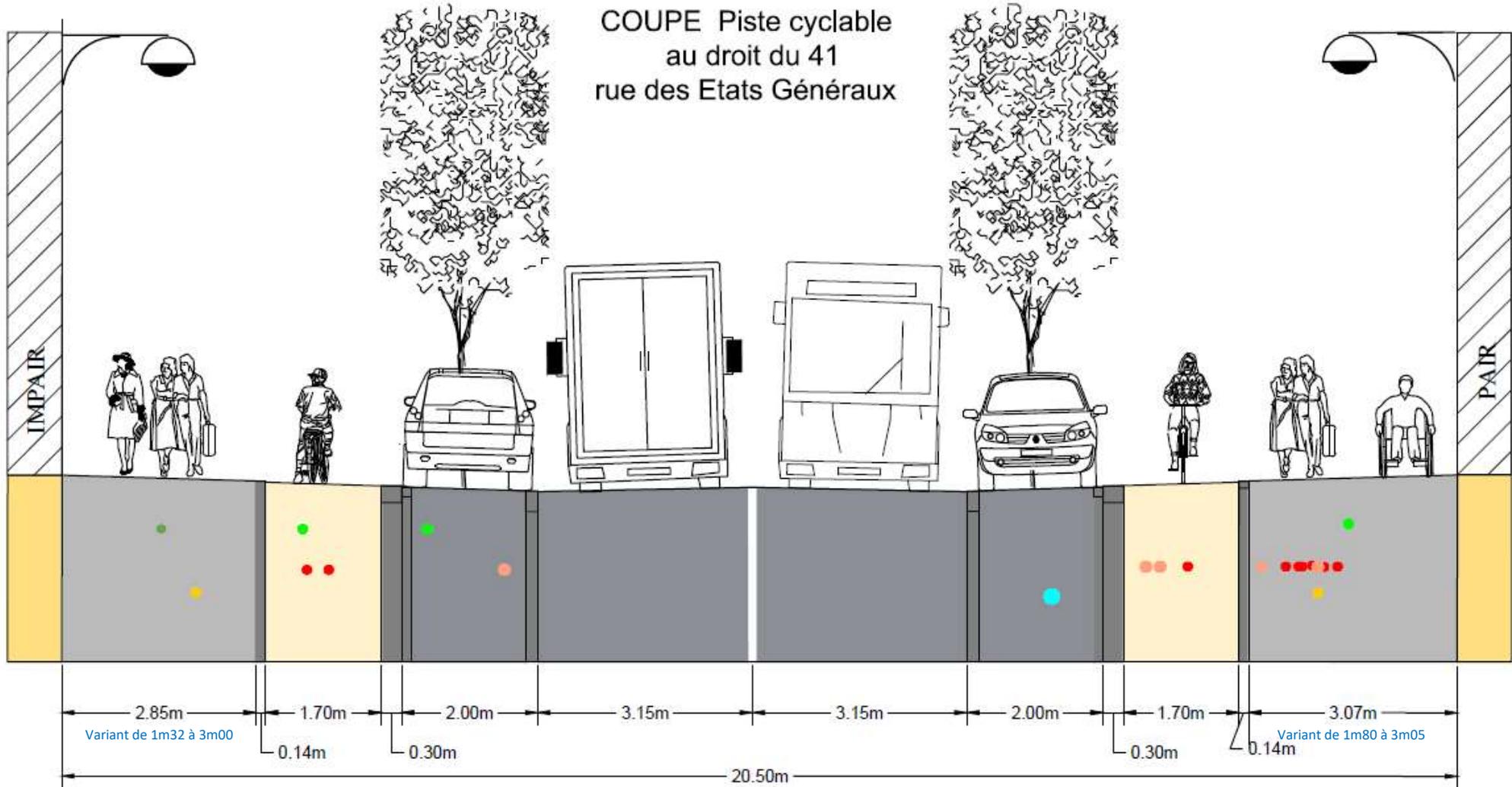
Synthèse des comptages piétons aux heures de pointe



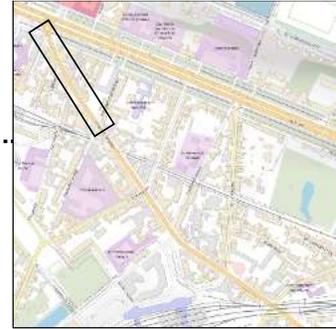
- Requalifier l'aménagement paysager :
 - améliorer le cadre de vie des habitants
 - végétaliser l'axe
 - Renforcer l'attractivité de la rue et valoriser les commerces
- Identifier et différencier les différents espaces, en facilitant les déplacements des piétons et des cyclistes
 - Redonner de l'espace aux piétons
 - Aménager un maillon manquant du réseau cyclable
- Maintenir les conditions de circulation
- Optimiser le stationnement

PROPOSITION D'AMENAGEMENT RETENU PAR LA COMMISSION VOIRIE

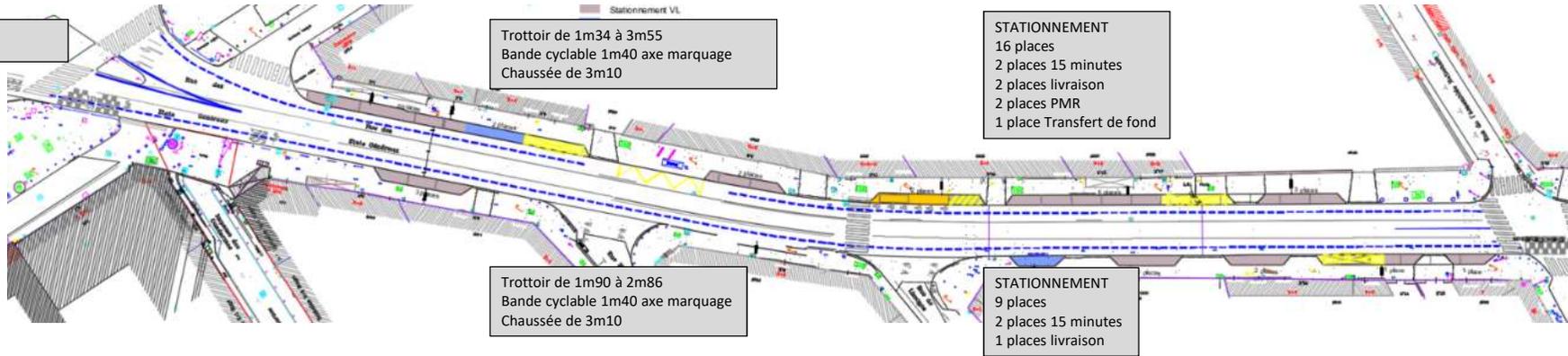
PISTE CYCLABLE SUR TROTTOIR



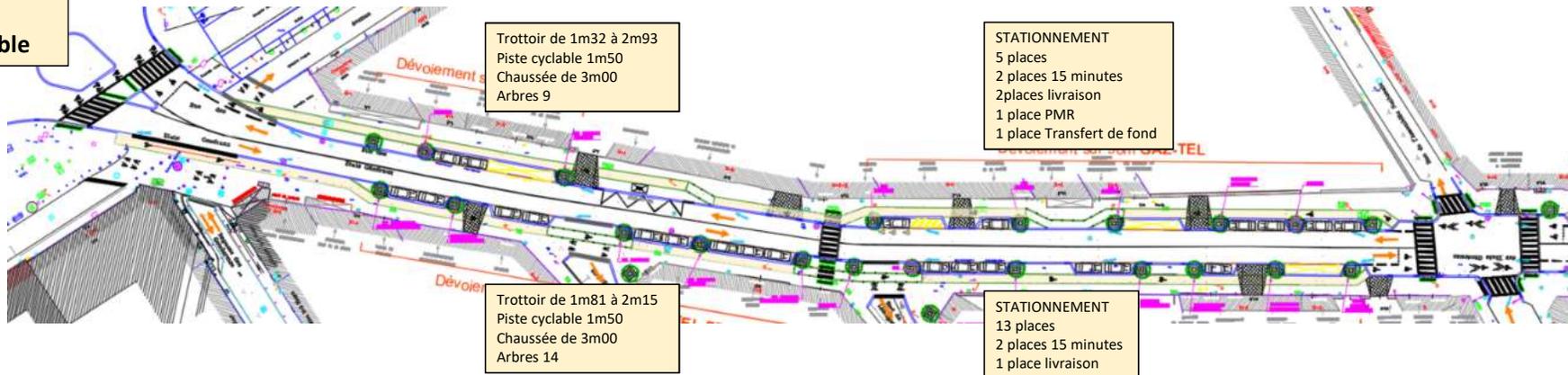
Avenue de Paris/Rue Assemblée Nationale



ACTUEL



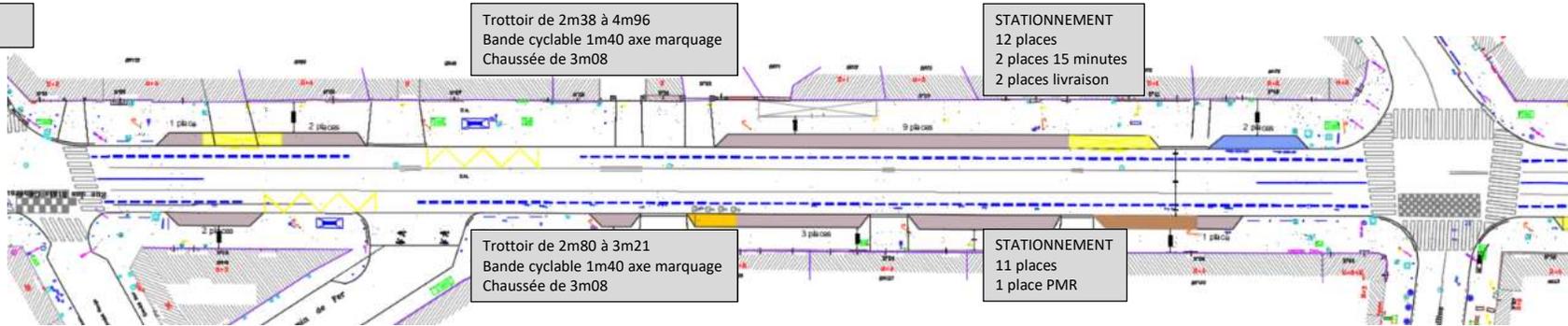
PROJET Piste Cyclable



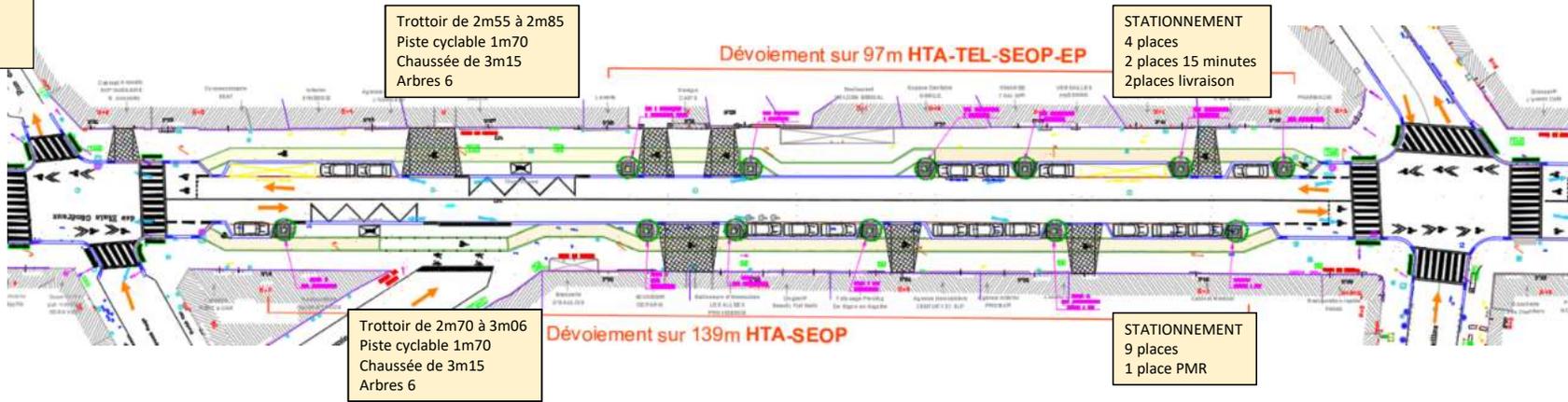
Rue Assemblée Nationale/Rue de Noailles



ACTUEL



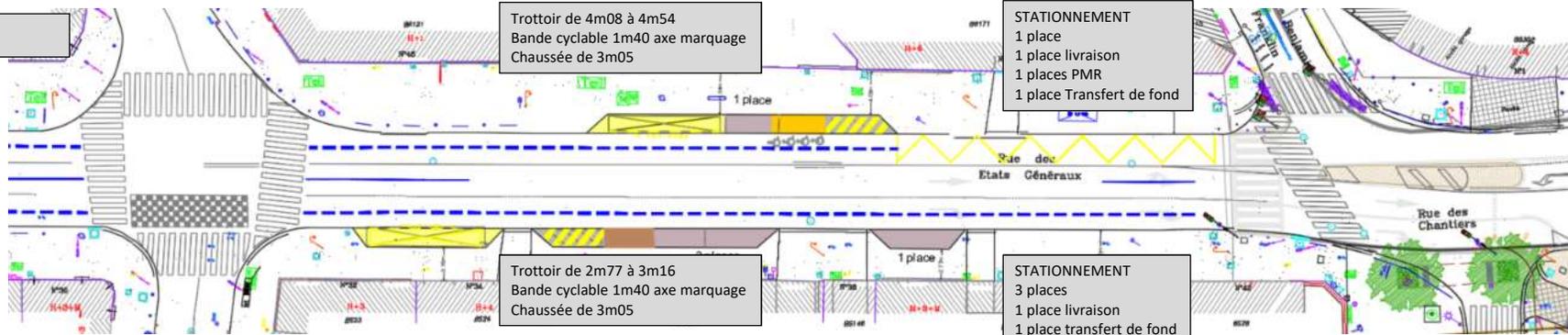
PROJET Piste Cyclable



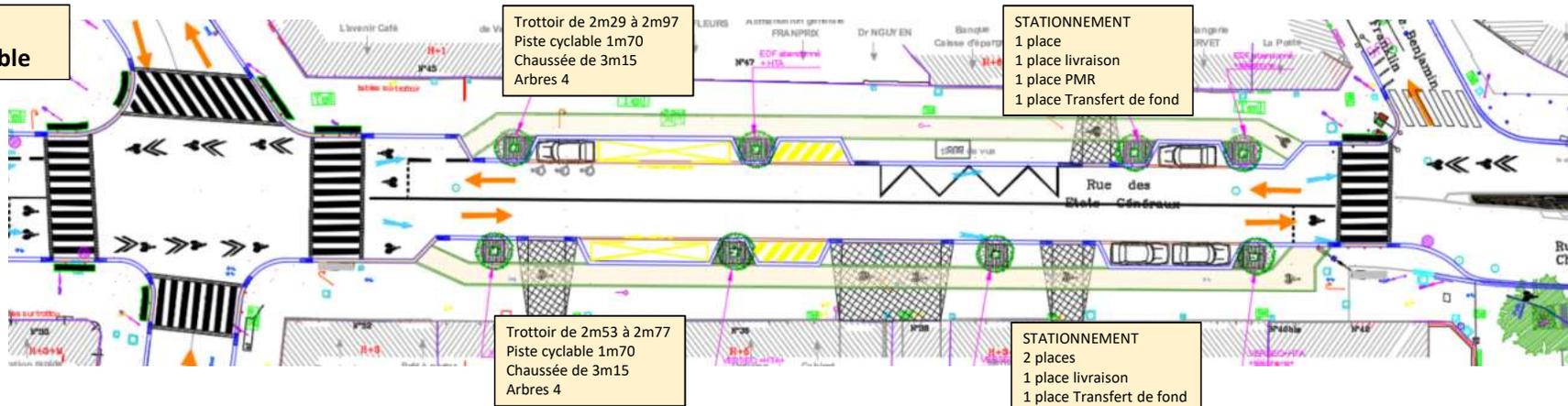
Rue Noailles/Rue Franklin



ACTUEL



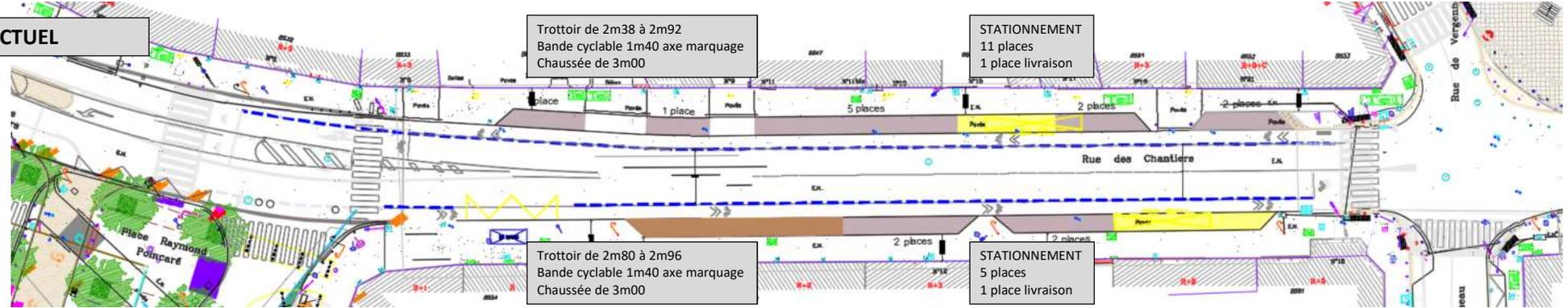
PROJET Piste Cyclable



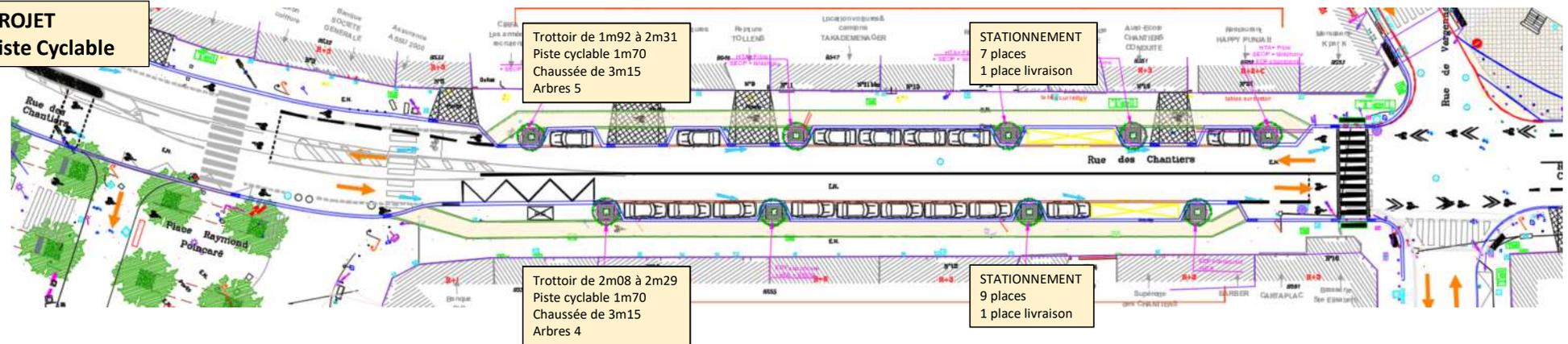
Rue Franklin/Rue Vergennes



ACTUEL



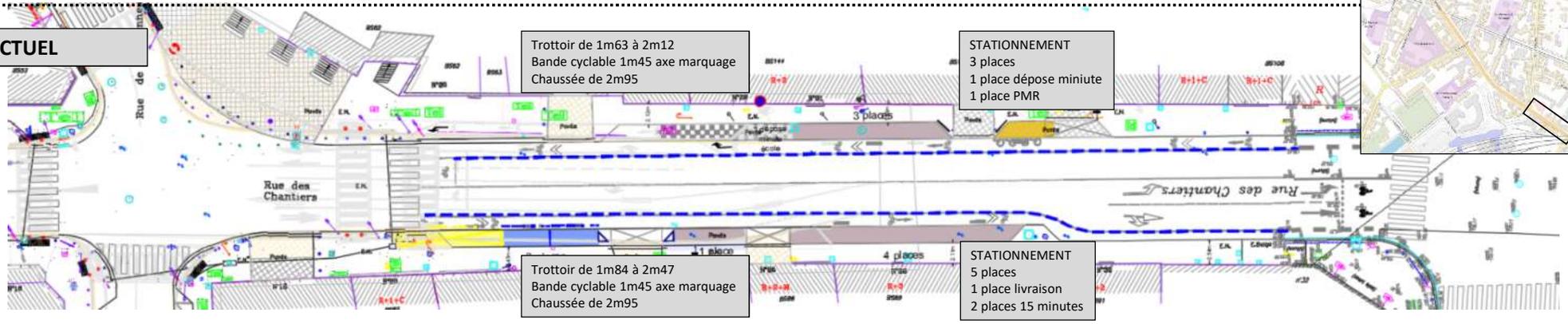
PROJET Piste Cyclable



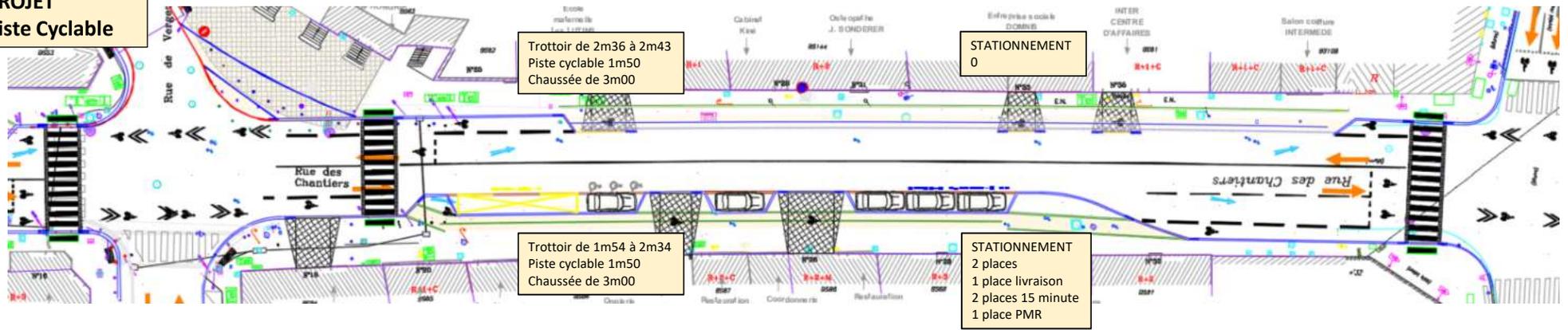
Rue Vergennes/Rue Mermoz



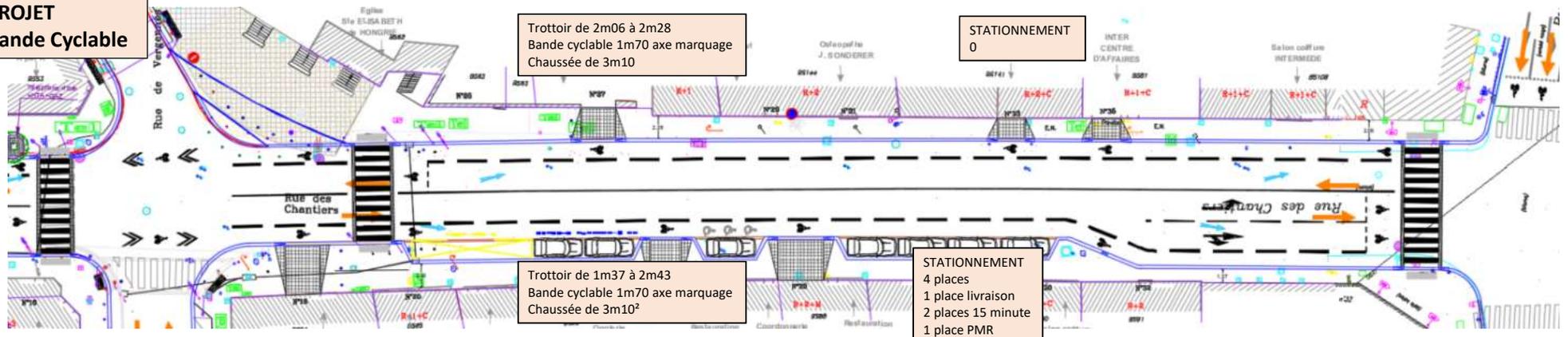
ACTUEL



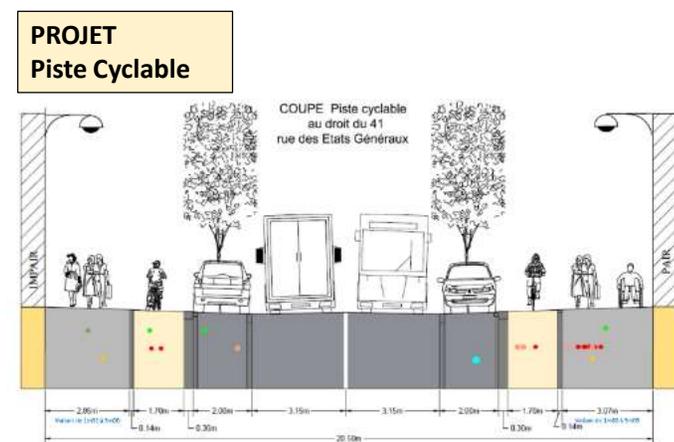
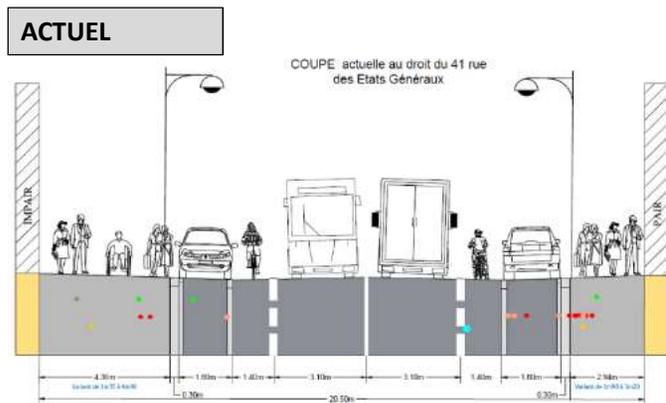
PROJET Piste Cyclable



PROJET Bande Cyclable



SECTIONS	ARBRES	STATIONNEMENT VL		Stationnement 15min		Stationnement PMR		Stationnement Livr.		Stationnement TDF	
	Piste Cyclable	Actuel	Piste Cyclable	Actuel	Piste Cyclable	Actuel	Piste Cyclable	Actuel	Piste Cyclable	Actuel	Piste Cyclable
Paris / Ass. Nat.	23	25	18	4	4	2	1	3	3	1	1
Ass. Nat. / Noailles	12	23	13	2	2	1	1	2	2	0	0
Noailles / Franklin	8	4	3	0	0	1	1	2	2	2	2
Franklin / Vergennes	9	16	16	0	0	0	0	2	2	0	0
Vergennes / Mermoz	0	8	2	2	2	1	1	1	1	0	0
TOTAL	52	76	52	8	8	5	4	10	10	3	3



<p>INCONVENIENTS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Risques de conflits avec piétons, notamment les malvoyants • Risque d'accidents aux intersections • Moindre confort des cyclistes (bateaux, terrasses, piétons, sorties riverains, arrêts de bus, changements de direction ou dépassements...), notamment pour les vélos à assistance électrique ou vélos de grand gabarit (cargos, avec remorques...)
<p>AVANTAGES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pas ou peu de stationnement abusif • Sentiment de sécurité des cycles, éloignés du trafic motorisé, notamment pour la pratique familiale et les utilisateurs moins expérimentés • Plus esthétique, plus qualitatif. Végétalisation de l'axe (atténuation de l'îlot de chaleur urbain et d'amélioration de l'esthétique)

PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT

PHASAGE ET PLANNING TRAVAUX (prévisionnel)

... FIN 2021	Janvier à Juin 2021	Juillet 2022 / Avril 2023 (10 mois)	Mai 2023 / Février 2024 (10 mois)
ETUDES CONCERTATION	TRAVAUX RESEAUX	TRAVAUX d'aménagement TRANCHE N°1	TRAVAUX d'aménagement TRANCHE N°2

BUDGET GLOBAL ET SUBVENTIONS (prévisionnel)

Désignation	Montants H.T.	Montants T.T.C
Aménagement urbain de la rue des Etats Généraux	3 000 000,00 €	3 600 000,00 €
Plan Vélo Région (subvention accordé)	148 500,00 €	
Plan Vert Région (demande de subvention en cours)	250 000,00 €	
<i>Dotation de Soutien à l'investissement Local (80%)</i>	<i>600 000,00 €</i>	
Reste à la charge de la ville de Versailles (20%)	2 001 500,00 €	2 401 800,00 €